## • (1550)

Par la présentation du bill à l'étude, le gouvernement prouve clairement qu'il n'a plus confiance dans le secteur privé comme agent d'exploitation efficace au pays. Ce bill pourrait socialiser notre industrie pétrolière tout entière jusqu'au niveau des stations-service. Croit-on vraiment à la nécessité de créer une société chargée de la répartition des produits du pétrole raffiné au pays? Il suffit de jeter un coup d'œil sur nos petites et grandes villes, nos villages ou nos carrefours pour se rendre compte que l'établissement d'un régime de répartition des produits pétroliers est bien la dernière chose qui exige actuellement des investissements du gouvernement et il est évident pour tous que le régime actuel des concessionnaires est efficace.

Le gouvernement n'a certes pas besoin de prélever des fonds de contribuables pour s'engager dans une entreprise de ce genre. Songeons à ce qui s'est passé il y a un an, à l'époque où le ministère des Approvisionnements et Services a acheté du pétrole au prix sans doute le plus considérable que l'on ait jamais connu au pays, et cela nous fera réfléchir. Il me semble, monsieur l'Orateur, qu'avant de se lancer dans un tel effort de nationalisation, il faudrait d'abord établir une série de règlements et de lois qui permettraient à l'industrie de fonctionner et nous assureraient le temps voulu pour savoir si une intervention directe comme celle-là de la part du gouvernement s'impose vraiment.

Je ne puis m'empêcher de comparer l'établissement de Pétro-Canada au rôle du gouvernement fédéral dans l'industrie du grain, sous la forme du système des élévateurs du gouvernement canadien. Ce système, qui coûte des millions de dollars aux contribuables, a à toutes fins pratiques été inutilisé au fil des ans et n'a servi qu'à drainer l'argent des contribuables harcelés de toutes parts. Je ne puis m'empêcher de me demander si l'investissement proposé est justifiable. Une question se pose tout naturellement: la prospection requise de la société en question se fera-t-elle dans les régions déjà explorées par les compagnies privées? Si ces dernières n'ont rien trouvé, à quoi bon y prospecter à nouveau?

L'article 22 du bill confère à Pétro-Canada ce qui revient à un chèque en blanc lui permettant de recevoir des avances pratiquement illimitées du Fonds du revenu consolidé du Canada. Cela peut se faire par voie d'emprunt ou d'acquisition. Il est difficile de voir comment la nouvelle société pourra assurer aux Canadiens des prix inférieurs pour l'énergie. Des sociétés d'énergie provinciales n'ont pu empêcher leurs tarifs de monter, même en étant propriétaires de l'industrie à 100 p. 100. Il est tout aussi difficile de voir comment cette société de l'État pourra uniformiser les prix du pétrole dans toutes les régions du Canada. On estime généralement que le coût de création de cette société nationale pour les contribuables canadiens, si elle doit jouer un rôle prépondérant dans l'industrie, s'élèvera à 6 milliards de dollars et, comme je l'ai déjà dit, il faudra de 15 à 20 ans pour y arriver, même en supposant un haut niveau de découvertes.

Il semble qu'en une période de notre histoire économique où le Canada connaît un taux d'inflation épouvantable, il ne convienne vraiment pas que le gouvernement se mette en frais d'édifier un empire incertain par l'exploration de pétrole qui augmentera plutôt que de diminuer les pressions inflationnistes qui tiraillent notre économie et qui rendra plus rares des matières, du personnel et du matériel qui le sont déjà et qui reviendraient autrement au secteur privé.

## Pétro-Canada-Loi

Je participe au processus de gouvernement depuis assez longtemps pour savoir que nous n'avons pas un groupe d'hommes et de femmes sages prenant des décisions tout à fait judicieuses dans les meilleurs intérêts de la société. Au lieu de cela, j'y ai trouvé du gaspillage, du parti pris, de la stupidité, de l'arrogance, des banalités et insignifiances et, le pire de tout, du pouvoir arbitraire et souvent incontrôlé. Les organismes chargés de l'application des règlements fédéraux et provinciaux augmentent, et le coût administratif de cette armée de régisseurs ne représente que la partie émergente de l'iceberg. Ce sont les coûts imposés au secteur privé qui sont vraiment appréciables.

Le grand coût résultant de cet accroissement du nombre d'inspecteurs et de régisseurs fédéraux se reflète dans la hausse des frais des entreprises commerciales qui doivent se conformer à leurs directives et inévitablement faire payer ces coûts aux consommateurs de sorte qu'il faut ajouter un multiplicateur inflationniste important aux déboursés directs du gouvernement fédéral pour ses contrôles. On peut facilement imaginer le nombre de surintendants et de contremaîtres partout au pays qui dépensent des milliers d'heures-hommes par année à guider les inspecteurs dans leurs usines. Ce besoin d'inspecteurs du gouvernement a aussi accaparé du personnel de surveil-lance d'expérience.

Parce que le gouvernement ne cesse d'étendre ses contrôles, les entreprises commerciales doivent elles-mêmes payer les coûts qui entraînent des travaux d'écriture de plus en plus encombrants de même que le processus long et coûteux qui consiste à soumettre des rapports, présenter des demandes, remplir des questionnaires, répondre à des ordres et à des directives, et en appeler en justice d'autres décisions et sentences concernant les règlements. Il existe littéralement des milliers de types de formules officielles.

Un autre coût masqué qu'entraîne la réglementation de l'État est le ralentissement de l'innovation. Plus il faut du temps pour qu'un organisme du gouvernement approuve un changement quelconque ou l'apparition d'un produit nouveau ou amélioré ou la modernisation d'une méthode de production, moins il est probable que le changement sera effectué. Je voudrais que le gouvernement du Canada s'efforce de créer de nouvelles sources d'énergie à l'instar de nos bons amis les Américains. Je suis persuadé que l'énergie atomique est un domaine approprié pour l'intervention de l'État, mais je suis certain que l'entreprise privée peut obtenir encore de bons résultats dans l'industrie pétrolière.

Nous sommes l'un des rares pays au monde disposant de ressources excédentaires pour les 100 prochaines années et j'espère que ces bonnes perspectives ne sont pas assombries par les maladresses d'un gouvernement aveuglé par les politiques. Car le seul problème qui nous préoccupe maintenant c'est la meilleure manière de faire profiter les Canadiens des occasions que nos richesses leur offrent, alors que le monde en a tellement besoin. Comme nous l'avons souvent répété à la Chambre, la méthode la plus simple, la plus facile et la meilleure, est de permettre aux Canadiens, individuellement, de posséder leur pays. Il est possible d'y arriver en fournissant un stimulant fiscal aux contribuables canadiens pour leur permettre d'accroître leur participation par exemple, dans les cinq grandes sociétés qui contrôlent l'industrie pétrolière au Canada, et il serait possible d'y arriver en quelques années. J'ai grand peine à croire que les sociétés pétrolières exploitant au Canada sont nos ennemis.